

Enseignement

REF : DEEENS2015013

Signataire : EVB/CD/CM

Séance du Conseil Municipal du 15/10/2015

RAPPORTEUR : Mériem DERKAoui

**OBJET : Convention 2015 passée entre la caisse des écoles et la ville d'Aubervilliers concernant l'organisation des classes de neige en 2016.**

**EXPOSE :**

La ville d'Aubervilliers envoie en classe de neige, les élèves de dix classes et leurs enseignants depuis plusieurs années.

Pour l'année scolaire 2015-2016, il est proposé que dix classes puissent bénéficier de ce dispositif sur une durée de douze jours chacune, quatre partant en janvier 2016 et six classes en mars 2016.

Le coût moyen réel du séjour pour l'année 2015 a été de 1 176,38 € par enfant.

Pour l'organisation des séjours, il convient de passer une convention entre la ville d'Aubervilliers et la Caisse des Ecoles d'Aubervilliers, titulaire de droits de réservation de lits à Saint Jean d'Aulps en Haute Savoie, afin de définir les obligations de chacun.

Rappelons que la Caisse des Ecoles s'était portée réservataire de ces lits pour favoriser les séjours à la montagne et en particulier pour l'accueil des classes de neige. L'intérêt pédagogique et social de cette dernière initiative pour les enfants est confirmé à chaque bilan par les participants et notamment les enseignants.

Pour information : en 2014, le montant de la subvention demandée par la Caisse des Ecoles à la Commune était de 218 000 € et de 223 000 € en 2015.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs scolaires par classe, du tarif des classes de neige et de la diminution de durée du séjour qui passerait de dix-sept à douze jours, le montant sollicité par la Caisse des Ecoles pour l'organisation des classes de neige dans ces conditions s'élève à 164 200€.

**Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le principe d'organisation de dix classes de neige pour une durée de douze jours par séjour pour l'année scolaire 2015-2016, et d'approuver le projet de convention à conclure en ce sens avec la Caisse des Ecoles d'AUBERVILLIERS allouant une subvention de 164 200€ à cette dernière sur le budget 2016.**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2015

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 octobre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	Mme KOUAME Akoua Marie
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire

Mme LENOURY Nadia représentée à partir de la question n°270

M. Eric PLEE arrivé à partir de la question n°277

Mme FAGARD Alice représentée par M. CECCOTTI RICCI Roland jusqu'à la question n° 278

**Absents :** Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderahim, RACHEDI Hakim.

**Secrétaire de séance :** Mme KOUAME Akoua Marie

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2015013

Signataire : EVB/CD/CM

**OBJET : Convention 2015 passée entre la caisse des écoles et la ville d'Aubervilliers concernant l'organisation des classes de neige en 2016.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les délibérations du 5 octobre 1999 et du 2 mai 2002 relatives à l'organisation des classes de neige,

Considérant qu'il convient de passer une convention avec la Caisse des Ecoles d'Aubervilliers pour fixer les engagements réciproques concernant l'organisation des classes de neige, en 2016.

A la majorité M. SALVATOR, Mme YONNET, M. LOGRE, Mmes VIGEANT, ALVES et M. VANNIER ayant voté contre.

**DELIBERE :**

**DECIDE** pour l'année scolaire 2015-2016, l'organisation de 10 classes de neige pour les élèves des écoles d'Aubervilliers, réparties sur deux séjours au mois de janvier et mars, d'une durée de douze jour chacune.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention entre la Caisse des Ecoles et la ville d'Aubervilliers pour l'organisation de ces deux séjours prévoyant notamment le versement d'une subvention de 164 200 € à la Caisse des écoles.

Le versement de la subvention sera imputé au budget 2016 : 400-6574-421

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 16/10/2015

Publié le : 16/10/2015

Certifié exécutoire le : 16/10/2015

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

